

Mouthiers *sur* Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 8 février 2002.....	p 2
Gros plan :	
Un scanner pour Barbezieux	p 3
Charente-Boëme-Charraud.....	p 3
Rencontre avec Jean-Claude SIMON.....	p 4
Le centre de loisirs	p 5
ASTÉRIX au cinéma.....	p 5
Repas de la chasse.....	p 6
Objets et chien trouvés.....	p 6
Sentiers de Boëme.....	p 6
Cercle des aînés FNACA.....	p 7
Tourbières loisirs.....	p 7
État civil, agenda, photos.....	p 8

BULLETIN

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 210
Mars
2002



*Des arbres nouveaux remplaceront bientôt les arbres malades
(Photo Alain PORTE)*

LE MOT DU MAIRE : Un nouveau champ de foire

Nous allons vivre quelques semaines difficiles pour l'accès à la place du champ de foire.

Vous avez en effet pu constater le début des travaux. L'entreprise prévoit une fin de chantier début avril. Les conditions atmosphériques ne facilitent pas la réalisation et rendent encore la circulation des piétons plus délicate.

Il nous faut donc être un peu patients et attentifs lors de nos déplacements.

Pendant la durée des travaux, l'espace marché a été déplacé de quelques mètres pour être situé en face de la supérette, côté gauche de la chaussée.

Nous espérons que le nouvel aménagement de la place rendra encore plus conviviales ces rencontres autour du marché hebdomadaire.

Beaucoup d'entre vous se sont émus de la disparition des arbres. Nous regrettons simplement que trop peu de monastériens aient répondu présents à

l'invitation du bulletin municipal vous conviant à la réunion du conseil traitant du problème. Au cours de celle-ci, un exposé détaillé nous a été fait par un professionnel quant à l'état actuel de nos arbres et à leur espérance de vie.

Il a donc été décidé de les remplacer lors des travaux afin d'éviter de mettre en péril les travaux neufs à brève échéance pour dessoucher des arbres morts.

Notre souci va être maintenant de refaire les plantations au moment opportun afin de leur donner le maximum de chance de réussite. L'idéal serait une fin de travaux non retardée et nous pourrions alors planter immédiatement. Si tel n'était pas le cas, il conviendra alors d'attendre l'automne prochain.

Nous souhaitons que cette gêne momentanée soit vite oubliée lorsque notre chère place du champ de foire pourra de nouveau vous accueillir dans de bonnes conditions.

LOTISSEMENT LA TONNELLE

Madame le Maire rappelle le problème des clôtures du lotissement " la tonnelle " non conformes au règlement du lotissement et édifiées sans déclaration préalable.

Elle donne lecture des articles du Code de l'Urbanisme :

Art. L.480-1 : " lorsque l'autorité administrative a connaissance d'une infraction ... elle est tenue d'en faire dresser procès-verbal "

Art. L.315-3 " lorsque les 2/3 des propriétaires détenant ensemble les 3/4 au moins de la superficie d'un lotissement... le demandent ou l'acceptent, l'autorité compétente peut prononcer la modification de tout ou partie des documents, et notamment du cahier des charges concernant ce lotissement.. " § 13. " les dispositions de l'article L.315-3 ne peuvent, sans détournement de pouvoir, servir à régulariser une construction irrégulière "

et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal souhaitant rester dans la légalité et ne pas créer de précédent, décide, à l'unanimité, de faire appliquer le règlement et charge Madame le Maire, au titre de son pouvoir de police :

-d'adresser une mise en demeure à chaque propriétaire concerné pour la démolition des clôtures non conformes avant fin août 2002 (délai d'un mois pour une réponse)

-d'exiger le dépôt d'une demande d'autorisation de travaux pour la construction ou la reconstruction des clôtures.

-de faire dresser procès-verbal par la gendarmerie pour constatation de l'infraction le cas échéant,

Réunion publique
du Conseil municipal
8 mars 2002
à 20 H 30

à l'issue du délai fixé pour la réponse (dans les 30 jours de réception de la mise en demeure).

PRÉSENTATION DU CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Monsieur DEMPURÉ, Président, et Monsieur LARRIVE, Directeur présentent au Conseil Municipal la structure du Centre Social Intercommunal Charente Boème Charraud. Il expose ensuite ses missions (enfance-jeunesse, vie associative, action sociale...), ses projets (actions jeunes, péri-scolaire, citoyenneté, soutien scolaire, aide aux associations, centres de loisirs, formation aux nouvelles technologies...).

ENQUÊTE PUBLIQUE EXTENSION LIPPI

Une enquête publique a été ouverte en mairie du 4 janvier au 4 février 2002.

Le Conseil Municipal doit donner son avis sur cette extension concernant un bâtiment industriel et locaux administratifs de 5768 m²

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette extension.

TRANSFERT MARCHÉ INGÉNIERIE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une étude de faisabilité de transfert du marché d'ingénierie liant la Commune et l'architecte chargé des travaux de remise aux normes du restaurant scolaire, à la Communauté de Communes Charente Boème Charraud va être entreprise.

CRÈCHE L'ISLE D'ESPAGNAC

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'aucune participation financière ne sera demandée à la Commune pour l'enfant de Mouthiers fréquentant la crèche de l'Isle d'Espagnac. Elle donne également lecture au Conseil Municipal de la lettre de remerciement que la famille concernée a adressé à la Commune.

AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande d'avancement de grade d'un agent communal promu

adjoint administratif 2ème classe à compter du 1er janvier 2001.

NOUVEAUX STATUTS SYNDICAT FOURRIÈRE

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de la fourrière. La modification porte sur l'élargissement des jours et heures d'ouverture de la fourrière et la conversion de la participation financière en euros.

ENQUÊTE PUBLIQUE DE VOIRIE 1991

Afin de régulariser par actes notariés les derniers dossiers concernant cette enquête, le Conseil Municipal décide de compléter sa délibération du 13 novembre 1997 en précisant qu'une indemnité de 300 francs (45,74 e) sera versée à un propriétaire en dédommagement d'arbres fruitiers abattus.

CONVENTION COMMUNE/CENTRE SOCIAL

Une nouvelle convention sera signée entre la Commune et le Centre Social pour mise à disposition du Centre Social d'un agent communal pour du transport occasionnel par minibus.

MAINTENANCE INFORMATIQUE ÉCOLES

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de maintenance informatique auprès du CDDP de la Charente

PÉTITION HOPITAL DE BARBEZIEUX

Une pétition proposée par Madame Simone FAYAUD, conseillère régionale, concernant l'attribution d'un scanner à l'hôpital de Barbezieux. (voir gros plan)

Nous rappelons que la Commune a adhéré au Syndicat intercommunal de la fourrière qui recueille les chiens et chats trouvés.

Lorsque vous " récupérez " un chien ou un chat perdu, vous devez en avvertir la Mairie qui se chargera d'entrer en contact avec la fourrière qui intervient dans la journée.

Il est donc inutile de s'adresser au Président de la Société de Chasse.

Un scanner pour l'hôpital de Barbezieux, Monsieur le Ministre de la santé

L'Agence régionale de l'hospitalisation vient de refuser l'attribution du scanner à l'hôpital de Barbezieux, lequel réunit cependant, toutes les conditions pour un tel équipement.

Elle contredit l'avis favorable du Comité Régional de l'Organisation Sanitaire et Sociale (CROSS) et l'avis unanime du collège des radiologues de Poitou-Charentes.

Ce refus met en difficulté l'activité hospitalière de l'hôpital de Barbezieux, sa médecine urgentiste et pénalise les coopérations médicales contractualisées avec l'hôpital départemental de Girac.

Les besoins de santé des populations du Sud Charente sont méprisés.

Nous, soussignés, demandons l'attribution d'un scanner à l'hôpital de Barbezieux.



PARLONS-EN...

La question de la sécurité est une préoccupation de tous. Elle est d'autant plus légitime quand des faits locaux précis sont portés à la connaissance de tous.

Mais à l'heure où des considérations médiatiques ou politiciennes font de chaque village de France, un quartier de Chicago, il est plus important d'avoir une appréciation

réelle de la situation locale que de procéder par associations d'évènements disparates dont une grande partie ont leur origine et leurs effets hors de la commune.

C'est pourquoi, la recherche de données locales validées par les services de l'État est cours en vue de fournir une information de qualité à ce sujet.

L'actualité économique de CHARENTE-BOËME-CHARRAUD

Le Conseil de communauté CBC a accueilli l'agent de développement communautaire. Anne-Marie ROUX, qui arrive du GERS, spécialiste de l'aménagement et du développement local a travaillé auparavant comme chargée de mission pour la Maison de l'Agriculture du Gers et pour l'agence de développement économique de ce même département. (Nous aurons l'occasion de mieux faire connaissance dans une page rencontre d'un prochain bulletin).

Les premiers dossiers traités par A.M. ROUX concernent la réalisation d'un multiple rural à Sireuil. C'est un projet intégrant une boulangerie et un espace superette.

Mais le plus gros dossier a trait au maintien sur site de l'unité de ROULLET des papeteries de La Couronne. Pour ce dossier la communauté de communes est épaulée de l'agence Charente Développement.

C'est désormais Jean Paul KERJEAN, Maire de ROULLET qui préside la commission développement économique de la communauté. Le conseil a ainsi souhaité faire bénéficier la communauté de l'expérience acquise dans son action municipale en la matière. Le bureau communautaire rassemble ainsi tous les maires.

Lors du Conseil du 28 janvier, C.B.C a sollicité son adhésion au Syndicat Mixte de valorisation du fleuve Charente. Il existe en effet un certain nombre de projets communautaires relatifs à des activités touristiques s'appuyant sur la présence du fleuve et nécessitant des études plus globales. Celles-ci seront donc portées par ce Syndicat Mixte. Par ailleurs, la communauté s'est jointe à d'autres collectivités pour agir en justice contre une décision estimée "inégalitaire" du Syndicat départemental de lutte contre l'incendie (voir bulletin 207 de décembre 2001).

RENCONTRE AVEC JEAN CLAUDE SIMON

La vie communale est faite de multiples activités qui sont en place depuis de nombreuses années au point que ceux qui ne les utilisent pas oublient parfois qu'elles existent. Habitants d'une petite commune, nous savons néanmoins qu'elles ont parfois un point commun : les personnes qui en assurent la réalisation. Ainsi en est-il aujourd'hui pour Jean Claude SIMON, pour les transports municipaux et l'entretien du stade.

Il est un des deux chauffeurs attitrés du service municipal de transports scolaires.

La régularité dans le respect des horaires est la clé de réussite de ce service municipal qui est cette année encore un véritable succès puisque 40 enfants, environ, sont aujourd'hui pris en charge près de leur domicile. Soulignons d'ailleurs que le service est toujours assuré, puisque c'est le directeur de l'école, Louis Paul CARRIER qui effectue les trajets quand le personnel ne peut le réaliser ; c'est ainsi le cas en cette fin de février, où Jean-Claude SIMON est en formation.

Ce succès est principalement dû à la municipalisation du service de transport scolaire des enfants de l'école élémentaire et de l'école maternelle réalisée il y a une demi-douzaine d'années. Auparavant satisfait par un transporteur privé, le service coûtait environ 1 500 F par jour (225 euros) pour chacun des 150 jours d'école de l'année. De plus, la commune avait dû élargir fortement certaines voiries afin de faciliter les manœuvres et les croisements avec ces gros véhicules que sont les bus de 50 places.

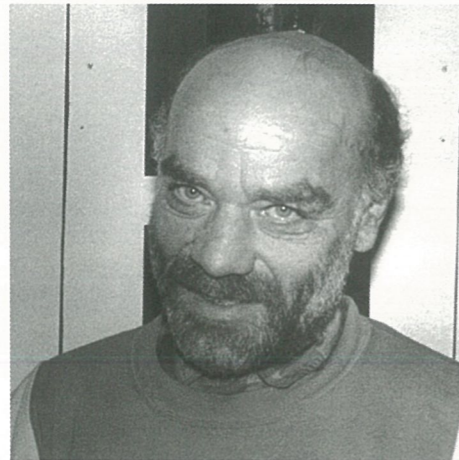
Aujourd'hui les demandes des familles traduisent la satisfaction d'un service de proximité qui n'impose pas un long temps de transport en raison d'un circuit unique. Avec Bruno Moulinier, l'autre chauffeur municipal, Jean-Claude SIMON y fait apprécier, sa gentillesse et sa fermeté auprès des enfants.

Lui qui fut un élève difficile, comme il le reconnaît lui-même, avait débuté sa vie professionnelle par un apprentissage chez Jean-Pierre TAMAGNA. Mais c'est un CAP de plombier qu'il préparera à Mornac grâce à l'aide de Gilles PLOQUIN, le maire de l'époque.

Celui-ci dont chacun connut l'altruisme et la générosité lui fit un prêt personnel pour acheter une mobylette, prêt qu'il s'empressa de rembourser avec ses premiers salaires.

Un jour, de passage dans l'usine Laroche de la Rochandry, comme il en avait l'habitude, pour venir discuter avec les ouvriers, il se voit proposer d'être embauché. Il y restera 14 ans et huit mois avant que la reprise du site par l'entreprise Nordlinger s'accompagne d'une première vague de licenciements.

Puis Jean-Claude est devenu salarié du Centre Social pour lequel il est intervenu dans de nombreux petits travaux et notamment ceux ayant servi aux activités de formation avant que celles-ci ne soient reprises par DÉFI 16.



Aujourd'hui, employé municipal, il intervient encore, 4 heures par semaine, pour assurer le service des personnes pour les activités du Centre Social (voir convention votée lors du Conseil de février page 2). Avec le printemps qui arrive au cours de ce mois de mars, c'est un autre volant qu'il tiendra : c'est celui de la tondeuse de pelouse du stade. Après avoir été entièrement refaite en 1997, cette pelouse est entretenue avec soin : trois heures pour tondre le terrain principal qui bénéficiera en outre d'amendements.

Du côté du SCM, on se réjouit du travail de Jean Claude qui trace également les lignes du terrain et qui effectue l'entretien des vestiaires après les jours de match et les soirées d'entraînement.

Mais Jean-Claude SIMON sait également faire apprécier son sens de la création. Ainsi, à l'occasion des fêtes de Noël, il a réalisé une reproduction du logo de la commune qui fut apposé sur la mairie fin 2001. Au final quelques milliers de francs ont pu être économisés par cette réalisation locale.

Les monastériens avaient déjà découvert ses talents d'artiste au travers de l'exposition photographique présentée en novembre 2000 à la MJC. Y étaient présentées des images de plusieurs voyages en Inde dont Jean-Claude SIMON conserve de magnifiques souvenirs qui allant, de l'éblouissante beauté d'arbres et de fleurs, à celle de l'action bénévole de jeunes français expatriés à leur frais pendant six mois pour servir dans la Mother House de Calcutta. Dans cet établissement des pauvres sont soignés ou accompagnés dans leur fin de vie.

C'est d'ailleurs cette beauté humaine et celle des paysages que Jean-Claude-SIMON aimerait retrouver lors d'un prochain voyage.

Dans ses souvenirs monastériens, Jean-Claude SIMON range cette soirée cinéma-danse organisée il y a 20 ans et à laquelle plus de cent vingt personnes avaient participé. Sur une idée simple, d'abord la diffusion sur un écran géant d'un film musical, la soirée s'était poursuivie par un bal dont les accents sonores sont dans l'ambiance du film présenté.

Une idée qui pourrait bien revenir dans l'actualité locale tant ils sont nombreux à penser que ça fait du bien où ça fait bal !

CENTRE DE LOISIRS

Thème : " préparons le Carnaval et la chasse au trésor "

Fabrication de déguisements -jeux collectifs -chasse au trésor

Les sorties : Dans le cadre du Festival " la tête dans les nuages "

sorties au **théâtre d'Angoulême :**
pour les grands " Curumi "
pour les petits " la ville en bois "
(s'inscrire à l'avance, places limitées)

**MERCREDI
20 MARS**

pour les petits " Si Do Ré la Plume "
(s'inscrire à l'avance, places limitées)

**MERCREDI
27 MARS**

CLUB PRÉ-ADOS

Des rencontres au Centre de Loisirs :

Samedi 9 mars : musique, jeux, mise en place d'un programme

Samedi 16 mars : participation au Carnaval

Samedi 30 mars : sortie cinéma ; départ 13 heures 15

Tarifs : 3 € le Club pré-ados (facturé par le Centre Social) + 5 € pour la sortie cinéma

Inscriptions et renseignements au Centre Social Intercommunal 05.45.67.84.38

SAMEDI

14-17 H 30

CARNAVAL INTERCOMMUNAL

sur le thème " la mer et les îles " avec la participation des associations communales et intercommunales

Vendredi 15 : Défilé à Sireuil

Le matin du 16 : Défilé à Roulet

Début d'après-midi du 16 : Défilé à Voeuil-et-Giget

A Mouthiers le 16 :

Rassemblement place de la gare

Grand défilé avec

un Bagad Breton de 20 musiciens

Grande bataille de confettis

Jugement crémation de Monsieur Carnaval Capitaine Pirate

Grand repas festif aux couleurs et aux goûts de la mer

suivi à 21 heures d'une soirée dansante aux sons des îles du monde

Renseignements au 05.45.67.84.38

SAMEDI

16 MARS

17 H 30

17 H 45

20 H



Mardi 12 MARS

20H30

ASTÉRIX

MISSION CLEOPATRE



MJC Jules BERRY

REPAS ANNUEL SOCIÉTÉ DE CHASSE

Repas ouvert à tous - ambiance assurée

Menu : Apéritif Potage Salade de gésiers Civet Coup du milieu Gigot de chevreuil Haricots verts-pommes de terre sautées Salade - fromage Dessert

Café - Cognac Vin ordinaire compris

À partir de 19 heures : soupe à l'oignon

Tarifs : Adultes : 18euros Gratuit pour les moins de 12 ans

Inscriptions auprès de : J.F Germon : 05.45.67.98.57 **Salle polyvalente**

J.M. Boissard : 05.45.67.82.63 - P. Bennaceur : 05.45.67.84.46

DIMANCHE

10 MARS

TROUVÉ...OBJETS TROUVÉS...CHIEN TROUVÉ...

Une raquette et une balle de tennis sont à réclamer à l'école élémentaire.

Un chiot blanc a été trouvé dans les carrières du lieu-dit " les rentes ". S'adresser à Monsieur Anthony BENNACEUR au 05.45.67.98.26.

ENQUÊTE SANTÉ MENTALE

À l'instigation de l'Organisation Mondiale de la Santé, une enquête ayant pour objectif, d'une part, de connaître l'ampleur des problèmes de santé mentale dans la population, et, d'autre part, d'apprécier la perception qu'a la population de ces problèmes et de mieux connaître l'idée que chacun se fait de la maladie mentale, de la folie et de la dépression, va être menée dans les cantons du Sud-Charente par le Centre Hospitalier Spécialisé de Breuty.

Cette enquête se déroulera du 23 février au 6 mars 2002. Elle sera réalisée par les étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) préalablement formés et consiste en des entretiens qui seront réalisés dans des lieux publics auprès d'un échantillon de population générale résidant dans le Sud-Charente.

Si vous êtes contacté par un enquêteur, n'hésitez pas à participer. Nous vous en remercions par avance.

LES PERMANENCES DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

seront assurées le **MARDI** de 13 heures 15 à 14 heures 30.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIER Place ch.de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim. 3-mars	D.LECHAT et J.LATHIÈRE 05.45.67.92.53	8h45 et 13h30 au stade	MOUTHIER	Salle polyvalente	9h 13h45	11
Randos 12ème boucle de la Boëme. Thème: châteaux et logis. Goûter en route et à l'arrivée. Participation: 2,30€ (licenciés), 3€ (autres). Prévoir pique-nique						
Dim. 10-mars	CI.JERRETHIE 05.45.24.58.90	13 h 30	RONSENAC	Église	14h	9
Dim. 24-mars	2ème rando-challenge (pour les 22 et 15 km apporter pique-nique)	8 h 30	LaRochefoucauld	pl.de la gare	9 h	au choix 22-15 ou 10 km
Dim. 7-avr	Daniel Pontini 05.45.67.84.30	Rallye pedestre avec Comité Fêtes	MOUTHIER	place mairie	14 h	
Dim. 21-avr	Jean Lathière J.P. Leboeuf 05.45.67.92.53	13 h 30	JUILLAGUET	mairie	14 h	10
Dim. 28-avr	Jean Lathière 05.45.67.92.53	8 h 30	GURAT	mairie	9 h	12

Apporter son pique-nique et 1,5€ Après-midi: visite guidée des tourbières de Vendoire(24) et du musée des tourbières + vidéo

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires, bois ou forêts,

rivière, tourbières...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Rendez-vous 14 heures sur le champ de foire.

13 - 27 mars

10 - 24 avril

N° 210 mars 2002

Activités des associations

F.N.A.C.A.

Le Comité de Mouthiers invite ses adhérents et sympathisants à la cérémonie du souvenir le 19 mars 2002 à 18 heures 30 (départ de la mairie).

Ce même jour, 5 membres iront représenter Mouthiers à la cérémonie nationale à Paris.

CLUB DES AÎNÉS

29 mars : 1^{er} anniversaire au Cercle des Aînés

4 avril : voyage d'une journée

23 avril : parcours du cœur à Exideuil

ASSOCIATION TOURBIÈRES ET LOISIRS

Ouverture de la pêche dans les étangs de Tourbières et Loisirs le 17 mars 2002 à 8 H

Concours de pêche le **lundi 20 mai 2002 à 9 heures** (lundi de Pentecôte).

Prix des cartes de pêche : 13 euros

On ferait comme si c'était la fête des vendanges

" On dirait qu'on serait une noce d'autrefois alors on serait tous habillés comme nos grands-pères et nos grands-mères quand ils étaient jeunes. Vous, vous seriez le cortège, un grand cortège, on serait deux par deux, on serait beau, très beau même, et puis devant, il y aurait une musique comme on n'en entend plus, très gaie qui donne envie de danser. Et puis il faudrait trouver les mariés, et toute la famille. Ils auraient d'ailleurs une grande famille. Elle aurait une couronne de fleur d'oranger la mariée ; le marié devra avoir l'air un peu godiche. Et puis ils auraient du bien. Alors il faudrait qu'ils passent devant Monsieur le notaire. Nous on sera à la mairie. On attendra le cortège et puis après le bedeau les mariera comme avant avec du latin. Oh ! Ce sera beau... Et puis c'est tout ?

Mais non ! Une noce, ça se continue par un bon repas à la charentaise. On dirait qu'on ferait comme un grand banquet et on inviterait tout plein de monde. Même qu'on dansera. Et que peut-être après il y aura une soupe à l'oignon... "Et c'est quand tout ça ? Mais le samedi de la fête des vendanges en octobre.

Monastériens à vos malles : il faut que tout Mouthiers soit dans la rue en ce week-end d'octobre. Toutes les idées seront les bienvenues. Nous recherchons également des objets liés de près ou de loin au mariage tout au long de ce siècle. Une exposition sera organisée sur ce thème (les objets seront protégés par des vitrines). Si vous désirez plus de renseignements, ou pour prêter main forte, contactez nous à la Mairie ou au 05 45 67 98 06 E. PORTE.

Jean
Dietrich Petit
expose ses
vitraux
à la MJC



THÉÂTRE: " Belle famille "

Le Théâtre du Cœur Vert présente une comédie intitulée

" **Belle Famille** " (" satire farfelue, paillard, malicieuse et féroce, à la fois poétique, cruelle et drôle... Comédie truculente dominée par la présence d'un couple pittoresque... ").

Entrée : Adultes : 6 euros -de 18 ans : 1/2 tarif

Salle polyvalente

Organisé par le **COMITÉ DES FÊTES** et la **M.J.C.**

05.45.67.80.74. 05.45.67.84.38.

SAMEDI

23

MARS

20 H 45

ETAT CIVIL

Naissances :

4 février Thomas SARRAUD

2, avenue du 24 août 1944

Mariages :

2 mars :

William GUINET Pauline OUVRARD

9, rue de la Boème

En 2001, la Commune a enregistré :

26 naissances - 10 reconnaissances

Sur votre agenda...

MARS 2002

VENDREDI 8 MATCH DE PING-PONG À LA SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 10 REPAS DES CHASSEURS SALLE POLYVALENTE

VENDREDI 15 A. G. DONNEURS DE SANG À ÉTRIAC

SAMEDI 16 CARNAVAL

DIMANCHE 17 REPAS FNACA À LA SALLE POLYVALENTE

MARDI 19 CÉRÉMONIE DU SOUVENIR (19 MARS 1962)

VENDREDI 22 MATCH DE PING-PONG À LA SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 23 DON DU SANG À LA SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 23 THÉÂTRE À LA SALLE POLYVALENTE

VENDREDI 29 RALLYE DU GOÛT À LA SALLE POLYVALENTE

AVRIL 2002

DIMANCHE 7 RALLYE D'ORIENTATION " SENTIERS DE BOÈME "

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi, de 20 heures à 9 heures téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.

Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, consulter la presse, page départementale.

~ MÉDECINS DE GARDE ~ MARS

10 : DR JOUBERT SAINT-MICHEL 05.45.91.42.25

17 : DR VIGNAUD MOUTHIERS 05.45.67.82.37

24 : DR COMUZZI ROULLET 05.45.66.42.95

31 : DR MISCHO LINARS 05.45.91.23.24

AVRIL

1ER : DR CORBEL NERSAC 05.45.90.59.00

7 : DR DELAGE SAINT-MICHEL 05.45.91.42.25

14 : DR PELLETIER LA COURONNE 05.45.67.19.39

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Correction : Christine DISCOUR - Photos : Alain PORTE
Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

Il paraîtra début avril. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs **devront être déposés à la mairie avant le 15 mars**

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 mai pour le n° de avril).
On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.

CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Pour la bonne humeur au cercle des aînés, on en connaît un rayon...!



Anthony a gagné le poste de télévision



Le foot, une équipe de partenaires accueillis à la mairie

(Photos Alain PORTE)